

N° 81-600-X au catalogue — Issue n° 001

ISSN : 1919-8523

ISBN : 978-1-100-91524-1

## Feuillet d'information

### Éducation et ressources humaines en santé au Canada

# Les diplômés canadiens en santé trouvent-ils des emplois dans leur domaine ?

Mai 2009

Division du tourisme et du centre de la statistique de l'éducation  
Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-800-307-3382      Télécopieur : 1-613-951-9040



Canada

## **Comment obtenir d'autres renseignements**

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### **Centre de contact national de Statistique Canada**

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### **Programme des services de dépôt**

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

### **Comment accéder à ce produit**

Le produit n° 81-600-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de choisir la rubrique « Publications ».

### **Normes de service à la clientèle**

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2009

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

## **Remerciements**

Nous sommes reconnaissants envers les personnes dont la contribution à la production du présent feuillet d'information a été essentielle. Nous tenons à remercier en particulier Santé Canada qui a financé ce projet.

## **Note de reconnaissance**

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Les diplômés canadiens en santé trouvent-ils des emplois dans leur domaine ?

Les résultats concernant le marché du travail pour les diplômés en santé indiquent l'existence d'une demande manifeste pour leurs compétences. Environ 96 % des diplômés en santé de la promotion de 2000 de l'Enquête nationale auprès des diplômés qui n'avaient pas poursuivi d'études supplémentaires avaient un emploi cinq ans après l'obtention de leur diplôme, la plupart dans des emplois à temps plein et la plupart, bien que pas tous, dans des professions de la santé.

Les taux d'emploi à temps plein étaient les plus élevés pour les diplômés de programmes menant à des professions dans les domaines des services de diagnostic, d'intervention et de traitement<sup>1</sup> (93 %), de la pharmacie (90 %), des sciences et services liés aux troubles de la communication<sup>2</sup> (87 %), et de la médecine (86 %) (tableau 1). Les taux étaient légèrement inférieurs pour les diplômés de programmes menant à des professions dans le domaine de la réadaptation (83 %), du travail social (82 %) et des sciences infirmières (82 %). On constate des résultats similaires pour les diplômés de programmes dispensés dans les collèges.

### Une majorité trouve un emploi dans leur domaine

Parmi les 96 % (6 900) de diplômés universitaires en santé qui n'avaient pas poursuivi d'études supplémentaires et étaient employés cinq ans après l'obtention de leur diplôme, environ 79 % ont déclaré travailler dans des professions en santé. Parmi eux, environ la moitié était des infirmiers autorisés, 11 % des médecins et 9 % des pharmaciens.

En raison de la nature variée du travail, certains programmes de santé ne conduisent pas nécessairement vers des professions incluses dans la catégorie «professions en santé». En fait, parmi les 96 % de diplômés universitaires en santé qui étaient employés cinq ans après l'obtention de leur diplôme, environ 21 % déclaraient ne pas travailler dans des professions en santé. La vaste majorité d'entre eux travaillaient soit dans des emplois liés à la santé tels que la psychologie ou

le travail social (28 %) ou dans des emplois dans le domaine des sciences sociales, de l'éducation, des services gouvernementaux et de la religion (36 %).

Des résultats similaires ont pu être observés auprès des diplômés en santé au niveau collégial, avec un peu moins du quart ayant déclaré travailler dans d'autres domaines.

**Tableau 1.**

**Une vaste proportion de diplômés de programmes en santé et liés à la santé ont indiqué travailler à temps plein cinq ans après l'obtention de leur diplôme**

	Université	Collège
Tous les programmes	85,3	84,6
Programmes de santé	83,2	74,2
Troubles de la communication	86,8	x
Services de diagnostic	93,2	91,2
Science des laboratoires médicaux	..	82,3
Médecine	85,7	..
Services de santé mentale et sociale	69,4	49,7 <sup>E</sup>
Sciences infirmières	82,3	81,7
Pharmacie	90,4	F
Réadaptation	82,8	81,1
Certains programmes liés à la santé	79,2	79,3
Psychologie	76,3	x
Travail social	81,6	77,2
Tous les autres programmes	86,1	86,8

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Source: Statistique Canada. Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000).

### Besoins de renseignements pour la planification des ressources humaines en santé

De façon générale, presque tous les diplômés en santé de la promotion de 2000 qui n'avaient pas poursuivi d'études supplémentaires étaient employés cinq ans après avoir obtenu leur diplôme, pour la plupart dans le domaine étudié. Cette information est importante pour les planificateurs des soins de santé car elle leur fournit des indicateurs de la proportion de nouveaux diplômés en santé qui entrent dans des professions de ce domaine et de la proportion de ceux qui choisissent de travailler dans d'autres secteurs de l'économie. Les tendances à cet égard pourraient avoir des répercussions sur la prestation du service.

1. Cela inclut des professions telles que les technologues en soins cardiovasculaires, les perfusionnistes, les radiothérapeutes, les inhalothérapeutes, les échographistes, les techniciens en ultrasonographie, les adjoints médicaux et les technologues en radiographie.
2. Cela inclut des professions telles que les audiologistes et les orthophonistes.

